

COMMUNE D'AIRVAULT
**EXTENSION ET RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET FONCTIONNELLE
DU POLE SCOLAIRE DES CORDERIES
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**



POUVOIR ADJUDICATEUR :

COMMUNE D'AIRVAULT

1 rue Constant Balquet

79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 70 13 – Courriel : mairie@airvault.fr

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire

PROFIL ACHETEUR :

<https://www.marches-securises.fr>

MAITRE D'ŒUVRE :

ARCHIMAG Architecte DPLG – Magalie BODIN

13 bis rue de la Vergne – 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 81 39 83 – courriel : archimag@orange.fr

PROCEDURE : Procédure adaptée (articles L2123-1, R2123-1, R2131-12 du Nouveau Code de la Commande Publique)

OBJET DU MARCHÉ : Extension et réhabilitation énergétique et fonctionnelle du pôle scolaire des Corderies.

En application des dispositions du Nouveau Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :

18 LOTS :

- Lot 1 : Désamiantage
- Lot 2 : Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs
- Lot 3 : Démolition – Gros-œuvre
- Lot 4 : Charpente bois – Ossature bois – Bardage bois
- Lot 5 : Couverture bacs acier – Tuiles – Evacuation des eaux
- Lot 6 : Isolation par l'extérieur
- Lot 7 : Charpente métallique – Serrurerie
- Lot 8 : Menuiseries extérieures
- Lot 9 : Menuiseries intérieures
- Lot 10 : Plafonds – Cloisons sèches – Isolation
- Lot 11 : Plafonds suspendus
- Lot 12 : Carrelage – Faïence
- Lot 13 : Peintures – Revêtements sols
- Lot 14 : Elévateur PMR
- Lot 15 : Plomberie – Sanitaire
- Lot 16 : Chauffage bois – Ventilation
- Lot 17 : Electricité
- Lot 18 : Equipements de cuisine

VARIANTES :

Les variantes sont autorisées.

DURÉE DU MARCHÉ – DÉBUT ET FIN DES TRAVAUX :

12 mois (y compris période de préparation et congés) à compter de la date de l'ordre de service de démarrage des travaux (date prévisionnelle de la période de préparation : Mi-juillet – début septembre 2024).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les conditions de participation et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation. En application des dispositions du Nouveau Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi obligatoire.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères suivants seront utilisés pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Valeur technique jugée sur le contenu du mémoire technique remis par le candidat : 50%
- Prix des prestations : 40%
- Délais : 10 %

Le Maire ou un prestataire, déléataire de cette mission dans le cadre de son marché, pourra opérer une négociation avec les candidats afin de sélectionner l'offre économiquement la plus favorable.

CONDITIONS DE DÉLAIS ET DÉPÔT :

Date limite de réception des offres : **VENDREDI 21 JUIN 2024 À 12 HEURES**

Dépôt dématérialisé : voir conditions au Règlement de consultation

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les entreprises peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation sur le site :

<https://www.marches-sercurises.fr>

INSTANCES CHARGÉES DES PROCÉDURES DE RECOURS ET AUPRÈS DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS :

Tribunal administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – Hôtel Gilbert – BP 541 – 86020 Poitiers Cedex – courriel greffe.ta-poitiers@juradm.fr - Tél. 05 49 60 79 19

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : JEUDI 23 MAI 2024